

157018

Casablanca, le Jeudi 20 Décembre 2018

**DECISION D'ANNULATION**  
**D'APPEL D'OFFRES N°35/2018/CTSA-S**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CASA TRANSPORTS**  
**« MAITRE D'OUVRAGE »**

- Vu le décret n°2.08.632 du 21 chaoual 1429 (21 octobre 2008) autorisant la création de la société « CASABLANCA TRANSPORTS EN SITE AMENAGE » Société Anonyme ;
- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transports fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu des circonstances exceptionnelles ne permettent pas d'assurer l'exécution normale du marché et ce en application des dispositions de l'alinéa « b » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transports ;

**DECIDE**

**Article unique** : L'annulation de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°35/2018/CTSA-S ayant pour objet « Prestations de sécurité et de surveillance au niveau des carrefours, de la plateforme, des centres de maintenance et de remisage et de toutes les installations de la 2eme ligne et l'extension de la 1ere ligne de tramway de Casablanca »

Fait à Casablanca, le Jeudi 20 Décembre 2018

Le Directeur Général

Nabil BELABED HK

